

## UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS

Tél. : 01.44.83.65.55

e-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr)



Compte-rendu UIAFP-FO

du 12 novembre  
2012

### Conseil Commun de la Fonction Publique du 25 octobre 2012 à 15 heures

La délégation de l'UIAFP-FO était composée de Christian GROLIER, Claude SIMONEAU, Yann HAMON, Hervé ROCHAIS et Didier PIROT.

Madame Nathalie Colin, Directrice adjointe du cabinet, qui présidait ce Conseil a ouvert les débats en précisant que Madame la ministre, Marylise Lebranchu, retenue au Sénat, n'interviendrait qu'à 16h30.

#### Point 1 : approbation du relevé de conclusion de la séance plénière du CCFP du 17 avril 2012.

UIAFP-FO n'a pas participé au vote compte tenu du boycott de cette séance plénière par l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de la CGC.

#### Point 2 : Examen du projet de règlement intérieur du Conseil commun de la fonction publique.

L'ensemble des organisations syndicales a demandé que le décret n° 2012-148 relatif au conseil commun de la fonction publique soit réexaminé pour permettre de gommer les dysfonctionnements qui nuisent au bon déroulement de cette instance.

En conséquence, les organisations syndicales ont exprimé leur volonté de voir l'examen du projet de règlement intérieur retiré de l'ordre du jour.

L'administration a émis un avis favorable à cette demande tout en précisant que le projet de décret ainsi que le règlement intérieur seront réexaminés lors du prochain CCFP.

#### 16h30 Arrivée de la ministre Marylise Lebranchu

La ministre a la volonté de faire vivre cette nouvelle instance qui s'inscrit dans sa vision de la Fonction Publique. Le CCFP est une instance commune et transversale qui n'a pas vocation à se substituer aux conseils supérieurs des trois versants. La ministre précise qu'elle est très attachée au maintien du statut ainsi qu'à l'unité de la Fonction publique mais pas à son uniformité.

Concernant le dialogue social inter fonction publique, la ministre tient à souligner qu'il faudra un temps d'adaptation pour qu'il trouve toute sa place, et que les règles de fonctionnement du CCFP auront besoin d'être rodées.

Par ailleurs et compte tenu des débats, elle s'engage à améliorer les règles de fonctionnement du CCFP.

***L'UIAFP-FO a rappelé qu'elle n'a pas signé les accords de Bercy et qu'elle n'a pas non plus demandé la mise en place d'un conseil commun. Cependant l'UIAFP-FO participera activement à l'ensemble des instances de dialogue social afin de porter les légitimes revendications des agents.***

***L'UIAFP-FO a répété son opposition à toutes fusions des différents versants de la fonction publique et son attachement au maintien et à la pérennité du Statut général et de ses trois versants.***

### Point 3 : Projet de décret relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public

***L'UIAFP-FO a rappelé que ce texte est un exemple supplémentaire de la volonté du gouvernement à poursuivre la RGPP, même si celui-ci a vocation à garantir un certain nombre de dispositions en faveur des agents en fonction dans les GIP. De plus, l'emploi massif de contractuels dans ces structures présage d'une application à terme des recommandations du rapport Silicani : moins de fonctionnaires, plus de contractuels.***

***Pour l'UIAFP-FO, les GIP n'ont pas vocation à être pérennisés car ils contribuent au démantèlement de la Fonction publique.***

Au final, ce projet de décret met en œuvre une mesure RGPP qui consistait à donner un « statut » aux agences de Service public.

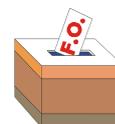
Le GIP va devenir l'agence.

#### Vote du texte

Pour : Employeurs hospitaliers, SNCH/SMPS.

Contre : CGT, FO, UNSA, CFDT, FSU, CFTC, Solidaire, FAFPT.

Abstention : CGC, Employeurs territoriaux.



### Point 4 : projet de loi visant à ouvrir le mariage aux couples de personnes de même sexe.

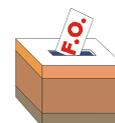
Ce projet de loi a pour objet d'ouvrir le mariage civil et le droit à l'adoption à tous les couples, qu'ils soient constitués de personnes de sexe différent ou de même sexe.

#### Vote du texte

Pour : CGC, CGT, FO, UNSA, CFDT, FSU, CFTC, Solidaire, FAFPT, Employeurs hospitaliers

Abstention : Employeurs territoriaux

Le SNCH/SMPS n'était pas présent lors de ce vote



### Point 5 : présentation du rapport annuel 2011-2012 sur l'état de la fonction publique

***L'UIAFP-FO a demandé, compte tenu d'une part de l'heure tardive et d'autre part de l'importance du document, que sa présentation fasse l'objet d'une réunion spécifique.***

***Cette proposition soutenue par l'ensemble des organisations syndicales a recueilli un avis favorable de l'administration.***